

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

LIBRARY

8935/85 (Presse 130)

1028th meeting of the Council  
- Budget -

Luxembourg, 17/18 September 1985

President : Mr Jean-Claude JUNCKER

Minister attached to the  
Department of Finance, with  
responsibility for the Budget  
of the Grand Duchy of Luxembourg

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Marc LEPOIVRE  
Deputy Permanent Representative

Denmark:

Mr Knud-Erik TYGESEN  
State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans TIETMEYER  
State Secretary,  
Federal Ministry of Finance

Greece:

Mr Yannis PAPANTONIOU  
State Secretary,  
Ministry of Finance

France:

Mrs Catherine LALUMIERE  
State Secretary attached to the  
Minister for Foreign Relations, with  
responsibility for European Affairs

Ireland:

Mr Jim O'KEEFE  
Minister of State,  
Department of Foreign Affairs

Italy:

Mr Carlo FRACANZANI  
State Secretary,  
Ministry of the Treasury

Luxembourg:

Mr Jean-Claude JUNCKER  
Minister attached to the  
Department of Finance, with  
responsibility for the Budget

Netherlands:

Mr W.F. VAN EKELEN  
State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr Ian GOW  
Minister of State to the  
Treasury

Commission:

Mr Henning CHRISTOPHERSEN  
Vice-President

o

o

The following also attended as observers:

Spain:

Mr Miguel A. FERNANDEZ-ORDONEZ  
State Secretary, Ministry of  
Economic Affairs and Planning

Portugal:

Mr Ernani RODRIGUES LOPES  
Minister for Finance

MEETING BETWEEN A DELEGATION FROM THE EUROPEAN PARLIAMENT AND THE COUNCIL

Before commencing the reading of the preliminary draft budget for 1986 the Council had a meeting with a delegation from the European Parliament consisting of: Mr Pierre PFLIMLIN, President, Mr Jean-Pierre COT, Chairman of the Committee on Budgets, Sir James SCOTT-HOPKINS, 2nd Vice-Chairman of the Committee on Budgets, Mrs Carla BARBARELLA, 3rd Vice-Chairman of the Committee on Budgets, Mr Efthimios CHRISTODOULOU, Rapporteur for Section III - Commission - of the budget, Mr Pieter DANKERT, Rapporteur on budget discipline, Mr Heinrich AIGNER, Chairman of the Committee on Budgetary Control, Mr Jean-Claude PASTY, Mr Jens-Peter BONDE, Mr Olivier d'ORMESSON and Mr Horst LANGES, Members of the Committee on Budgets.

This meeting enabled the Council to acquaint itself with the European Parliament's initial reactions to the preliminary draft budget and subsequently to have an exchange of views on this subject.

1986 BUDGET

Having discussed in detail all the questions submitted to it, the Council established the draft general budget of the European Communities for the financial year 1986 by a qualified majority as follows:

MECU

	c/a	p/a
EAGGF-Guarantee	21 012	21 012
NCE	8 782,4	6 536,7
CE other than that under EAGGF-Guarantee	4 423,6	4 507,4
<u>GRAND TOTAL</u>	34 218	32 056,1

The main features of this draft budget are as follows:

Regional Fund and Social FundMECU

	c/a	p/a
ERDF	2 705	1 668
ESF	2 183	1 447

Food Aid

The appropriations entered in the 1985 budget, viz. c/a of 635,5948 MECU and p/a of 507,8619 MECU, are repeated in 1986.

The Council considers that the appropriations it has entered in the draft budget under this heading constitute an appropriate basis for implementing Community food aid projects. It will continue to monitor developments in the situation in the countries concerned closely and declares itself ready to review the arrangements it has made in the light of requirements.

Energy, Research, Industry, Innovation

The Council agreed on the following appropriations for this title:

- 832 MECU in c/a
- 736 MECU in p/a

As regards research appropriations in particular, this chapter of the draft budget shows an 11% increase in p/a compared with the 1985 budget.

Integrated Mediterranean Programmes

The Council entered 230 MECU in c/a and 85 MECU in p/a for the initial implementation of the IMPs.

Previous commitments

The Council gave the Presidency an exploratory brief to examine this question with the Commission in the light of the viewpoint of the other branch of the budget authority and to work out the broad outlines of a solution.

This draft budget will be finalized by the Presidency as soon as possible and forwarded to the European Parliament by 5 October 1985.  
8935 e/85 (Presse 130) hip/KO/jw .../...



OTHER DECISION

Commercial policy

The Council adopted in the official languages of the Communities the Decision on the authorizations requested by certain Member States relating to temporary exports of copper waste and scrap not to be charged against quota.

---



Bruxelles, 16 septembre 1985

Note BIO (85) 297 aux Bureaux Nationaux  
cc.aux Membres du Service du Porte-Parole

433

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 16 SEPTEMBRE 1985 (O.VON SCHWERIN)

Sujet traite:

PREPARATION CONSEIL BUDGET, 17, 18 septembre 1985  
(O. VON SCHWERIN)

Le Conseil Budget 1ere lecture 86 aura lieu les 17 et 18/9 a Luxembourg.

Les travaux debuteront a 11 h., interrompu a midi par la consultation habituelle avec le P.E.

Les travaux porteront sur l'avant-projet de la Commission qui fait l'objet de la note IP 268 du 15.6, note qui reprend dans tous les elements importants la position de la Commission.

Il convient de rappeler que le budget 86 sera le 1er budget de la Commission elargie a 12, et ressources propres elargies a 1,4%. Le taux de la TVA atteint deja dans cet avant-projet 1,35%, reste une marge de 900 millions.

Le volume global en C.P.est de 35 milliards d'ecus pour la Communaute a 12 et de 31,8 milliards pour la Communaute a 10, ce qui correspond a un taux d'augmentation de 12%.

#### PROBLEMES ESSENTIELS EN DISCUSSION

1) Poids du passe : cette augmentation est pour la plus grande partie due au probleme denomme " poids du passe" c'est-a-dire la cumulation extraordinaire des engagements, notamment en matiere des fonds structurels, pour lesquels les paiements n'ont pas suivi.

La Commission a donc propose un effort extraordinaire de liquidation de cette masse afin de reduire le desequilibre au sein des credits dits dissocies.

Cette proposition sera sans doute au centre du debat, plusieurs etats membres insistant sur un respect absolu du cadre de reference etabli dans le regime de la discipline budgetaire.

#### 2) FEOGA-GARANTIE:

Le Conseil paraît suivre de pres les propositions de la Commission qui etaient deja extremement restrictives : 2,4% d'augmentation ou une somme globale de 20.445 MIO/ECUS, c'est-a-dire un montant de 150 millions inferieur au cadre de reference.

#### 3) L'elargissement :

La Commission est d'avis que les consequences de l'elargissement doivent de toute façon etre consideree en-dehors du cadre de reference etant donne qu'il s'agit d'un nouvel element par excellence.

De plus la Commission defendra les termes resultants des negociations d'adhesion.

(ATTENTION DIS)

Les effets des politiques communautaires dans la premiere annee d'adhesion etant evalues a 1,3 milliards, et les nouveaux etats membres participant pleinement au systeme de contribution aux ressources propres, une compensation qui s'additionne a quelques 1,8 milliards de compensation pour les deux pays ayant ete negociee, afin d'eviter qu'ils deviennent des contributeurs nets au budget.

(FIN DIS)

4) Reserve speciale pour imprevus :

-----  
La proposition de la Commission de 400 millions pour faire face a des developpements imprevus en matière d'elargissement et d'aide alimentaire ne semble pas trouver l'approbation du Conseil.

Toutefois la possibilite subsiste q'une reserve speciale soit creee au chapitre 100 pour l'aide alimentaire.

5) P.I.M. :

-----  
Le Conseil paraît etre d'accord avec la proposition de la Commission en C.E. mais il pourrait decider de reduire sensiblement les montants en paiements.

Materiel diffuse :

-----  
IP(85)390 - RESUME DE L'INTERVENTION DE MR CLAUDE CHEYSSON SUR LA SITUATION EN AFRIQUE DU SUD DU 13 SEPTEMBRE

AMITIES

H. PAEMEN-COMEUR//Y/

577826

BRUXELLES, LE 18 SEPTEMBRE 1985

NOTE BIO (85) 297 (SUITE 1 ET FIN) AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

CONSEIL BUDGET 17/18 SEPTEMBRE 1985

LUXEMBOURG (O. VON SCHWERIN)

LE CONSEIL A TERMINE S'EST TRAVAUX EN 1ERE LECTURE DU BUDGET 86 CE MATIN A 6H30 APRES 19 HEURES DE NEGOCIATIONS, EN GRANDE PARTIE EN CADRE RESTREINT. IL A FINALEMENT REUSSI A ARRETER UN PROJET DE BUDGET, MAIS SANS RESOUDRE DES PROBLEMES-CLEF DE CE BUDGET, A-SAVOIR LA PRISE EN COMPTE DES CONSEQUENCES BUDGETAIRES ENTIERES DE L'ELARGISSEMENT D'UNE PART ET UNE SOLUTION AU PROBLEME DU "POIDS DU PASSE" D'AUTRE PART (VOIR BIO 297 AU 16. 9.).

EN EFFET, DANS LE SOUCI DE FORCER L'ENSEMBLE DES DEPENSES NON-OBLIGATOIRES EN-DEDANS DU TAUX MAXIMUM (DE 7,1 POUR-CENT) LE CONSEIL A FINALEMENT NON SEULEMENT REUUIT TRES SENSIBLEMENT LES PROPOSITIONS DE L'AVANT-PROJET DE LA COMMISSION, MAIS A REPORTE AINSI LA SOLUTION DES PROBLEMES ESSENTIELS CE QUI NE MANQUERA PAS DE CONDUIRE A DES NOUVELLES TRACTATIONS NOTAMMENT AVEC LE P.E. DANS LA SUITE DE LA PROCEDURE BUDGETAIRE. DE PLUS, LE FAIT QUE LES COUTS DE L'ELARGISSEMENT PARAISSENT DEJA, D'APRES LES EVALUATIONS ACTUELLES, ETRE COUVERTS D'UNE MANIERE INSUFFISANTE NE MANQUERE PAS DE SUSCITER DES PROBLEMES AVEC LES PAYS ADHERANTS AU NIVEAU POLITIQUE.

LA CONSULTATION AVEC LA DELEGATION DU P.E. CONDUITE PAR LE PRESIDENT PFLIMLIN S'EST DEROULEE, COMME D'HABITUDE D'UNE FACON PEU SATISFAISANTE POUR CETTE DERNIERE. EN EFFET, BIEN QUE LES DEPUTES SE SOIENT LIMITES AUX PROBLEMES ESSENTIELS (COUTS DE L'ELARGISSEMENT, POIDS DU PASSE, FRAIS DE LA REALISATION D'UNE REFORME DE LA PAC SUR BASE DU "DOCUMENT VERT") UN VRAI DIALOGUE NE S'EST PAS INSTAURE.

////

NNNN N'OUBLIEZ PAS LES NNNN APRES DERNIERE LIGNE (NOM DU SIGNATAIRE) OU LES !!! SI TEXTE CONTINUE SUR FEUILLE SUITE —  
UNE LIGNE S'ANNULE EN TRACANT UN TRAIT NOIR CONTINU SUR TOUS LES CARACTERES — N'EMPLOYEZ PAS D'AGRAFES - N'UTILISEZ NI TYPEX NI GOMME  
UNE ERREUR SE CORRIGE EN FRAPPANT LE CARACTERE NOIR PLEIN SUR CARACTERE ERREUR — POUR LA SUITE D'ADRESSES MULTIPLES OU DE TEXTES  
DEPASSANT LE CADRE GRAS UTILISEZ LES FEUILLES SUITE SIMPLE CADRE.

EXPEDITEUR O. VON SCHWERIN SPP SUITE N°	DG OU SERVICE	BAT/BUREAU BERL 1/16	TELEPHONE 52559	DATE 18.9.	MARQUEZ CHOIX D'UN X			PRIORITY DEMANDEE P.1
					SERVICE OU PRIVE	X	TELEX OU TELEG	
		NOM DU FONCTIONNAIRE HABILITE H. PAEMEN						
ACCEP	PREP.	TRANS	SVT	SIGNATURE				

LA REUNION DU CONSEIL A COMMENCE AVEC UNE PRESENTATION DE LA PART DES DELEGATIONS ESPAGNOLE ET PORTUGAISE, ASSOCIEES POUR LA PREMIERE FOIS AUX TRAVAUX DU CONSEIL BUDGET.

LES DEUX DELEGATIONS N'ONT PAS MANQUE DE METTRE LE CONSEIL EN GARDE DEVANT LES RISQUE D'UNE DOTATION INSUFFISANTE DU PREMIER BUDGET DE LA COMMUNAUTE A 12 EN CE QUI CONCERNE LES COUTS DE L'ELARGISSEMENT ET NOTAMMENT LES FONDS STRUCTURELS DONT LES DEPENSES NE PEUVENT DE TOUTE FACON QUE DEMARRER AU FUR ET A MESURE.

DE PLUS, LA DELEGATION ESPAGNOLE A EXPRIME SES INQUIETUTES AU SUJET DE SA POSITION FINANCIERE DANS LA PREMIERE ANNEE: EN EFFET, SELON SES EXPLICATIONS QUI D'AILLEURS N'ETAIENT PAS CONTESTEES PAR D'AUTRES DELEGATIONS IL Y A UN RISQUE SERIEUX QUE L'ESPAGNE DEVienne DEJA EN 1986 "CONTRIBUTEUR NET" AU BUDGET DANS UN ORDRE DE GRANDEUR QUI POURRAIT ATTEINDRE PLUSIEURS CENTAINES DE MECU, CE QUI ETAIT EXACTEMENT LE RESULTAT A EVITER PAR LE MECANISME CORRECTEUR DECIDE AU COURS DES NEGOCIATIONS D'ADHESION. DE LA PART DE LA COMMISSION LE VICE-PRESIDENT CHRISTOPHERSEN A MIS EN GARDE LE CONSEIL A PLUSIEURES REPRISES DEVANT UN RESULTAT QUI POURRAIT METTRE EN QUESTION LES RESULTATS DES NEGOCIATIONS D'ADHESION, BIEN QUE LA PLUPART DES DELEGATIONS AIENT CONFIRME CETTE POSITION DU CONSEIL, LE RESULTAT DES NEGOCIATIONS DE CETTE NUIT NE PARAIT PAS ASSURER LA REALISATION DE CET OBJECTIF.

LA DISCUSSION SUR LE PROBLEME DU "POIDS DU PASSE" A ABSORBE LA PLUPART DU TEMPS.

C'ETAIENT NOTAMMENT LES DELEGATIONS DE LA RFA, DU ROYAUME-UNI, DES PAYS-BAS ET DE LA FRANCE QUI SE SONT OPPOSEES A L'APPROCHE DE LA COMMISSION DE FAIRE UN EFFORT EN 1986 POUR REDUIRE SUBSTANTIELLEMENT L'ECART ENTRE CE ET CP PAR UNE DOTATION PARTICULIEREMENT ELEVE DES CP.

LA PRESIDENCE A FINALEMENT RECU LE MANDAT "D'APPRONFONDIR LA QUESTION AVEC LA COMMISSION" ET APRES CONSULTATION DU P.E. - FORMULE VAGUE QUI RISQUE DE REPORTER LE PROBLEME

////

NNNN NOUBLIEZ PAS LES NNNN APRES DERNIERE LIGNE (NOM DU SIGNATAIRE) OU LES /// SI TEXTE CONTINUE SUR FEUILLE SUITE.

VERGEET NIET DE NNNN ACHTER DE LAATSTE REGEL (NAAM VAN DE AFZENDER) OF DE /// WANNEER DE TEKST OP DE VOLGENDE BLADZIJDE VERDER GAAT.

NACH DER LETZTEN ZEILE (NAME DES ABSENDERS) NNNN TIPPEN ODER /// WENN FORTSETZUNGSBLATT BENUTZT WIRD  
DO NOT FORGET TO TYPE NNNN AFTER LAST LINE (NAME OF PERSON SIGNING) OR /// IF THE TEXT GOES ON TO A NEW SHEET  
NON DIMENTICARE NNNN DOPO L'ULTIMA RIGA (FIRMA). OPPURE /// SE IL TESTO CONTINUA SU ALTRO FOGLIO  
GLEM IKKE NNNN EFTER SISTE LINIE (UNDERSKRIVERENS NAVN) ELLER ///, HVIS TEKSTEN FORTSÆTTER PÅ ET ANDET ARK

ΜΗ ΕΞΗΝΤΑΙ ΤΑ NNNN ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΤΕΛΕΥΤΑΙΑ ΓΡΑΜΜΗ ΤΟΥ ΜΗΝΥΜΑΤΟΣ (ΟΝΟΜΑ ΤΟΥ ΑΠΟΣΤΟΛΕΑ) Η ΤΙΣ /// ΕΑΝ ΤΟ ΚΕΙΜΕΝΟ ΣΥΝΕΧΙΖΕΤΑΙ ΣΕ ΆΛΛΗ ΣΕΛΙΔΑ

DE NOUVEAU SINCE DIE.

QUANT AU RESULTAT CHIFFRES A SIGNALER:

1. LE VOLUME GLOBAL DU PROJET DE BUDGET DU CONSEIL EST ESTIME A 32.052 EN CP, PAR RAPPORT A 35.050 PROPOSES PAR LA COMMISSION, C.A.D. PRES DE 3 MRD EN-DESSOUS DE L'AVANT-PROJET (EN CE LA REDUCTION EST DE 2 MRD, REDUISANT LA PROPOSITION DE LA COMMISSION DE 36.359 A 34.213 MRD UCE).

2. CECI EST LARGEMENT LE RESULTAT D'UNE OPERATION DU CONSEIL A CARACTERE COMPTABLE QUI CONSISTAIT A INSERER EXACTEMENT LE TAUX D'AUGMENTATION DES DNO DANS LE MONTANT PREVU DANS LE "CADRE DE REFERENCE" ARRETE EN JUILLET DERNIER POUR REALISER LE PRINCIPE DE LA "DISCIPLINE BUDGETAIRE". EN EFFET, LES MONTANT VOTES EN DNO SONT DE 8.778 EN CE (PAR RAPPORT A 10.546 PROPOSES PAR LA COMMISSION) ET DE 6.533 EN CP (PAR RAPPORT A 9.021,7) CE QUI CORRESPOND POUR LES DEUX CAS A UNE AUGMENTATION DE 7,1 POUR-CENT, C.A.D. LE TAUX MAXIMUM.

3. LES SECTEURS QUI EN ONT SOUFFERT EN PREMIER LIEU SONT LES FONDS STRUCTURELS; NOT, FEDER ET FONDS SOCIAL  
FEDER: CE: 2.705 (COMMISSION: 3.433)

CP: 1.668 (COMMISSION: 2.600)

FONDS SOCIAL: CE: 2.183 (COMMISSION: 2.441)

CP: 1.467 (COMMISSION: 2.399).

4. QUANT AUX AUTRES SECTEURS, A SIGNALER QUE

- LES CREDITS POUR L'AIDE ALIMENTAIRE - QUI ETAIENT DEJA ASSEZ CONTROVERSES DANS LE BURGET EN COURS - ONT ETE RECONDUITS AU MEME NIVEAU (635 MIO EN CE, 507 EN CP) QUE 1985, CE QUI EST SUBSTANTIELLEMENT EN-DESSOUS DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION (684 voir 630 MECHU).

- LES CREDITS POUR ENERGIE, RECHERCHE, INDUSTRIE ET INNOVATION SONT, AVEC 736 MECHU EN CP, DE 4,1 % PLUS ELEVES QUE L'ANNEE DERNIERE.

- ENFIN LE CONSEIL A REDUIT LA PROPOSITION EN MATIERE DE PIM SENSIBLEMENT EN CP (85 MECHU AU Lieu de 128).

EN SOMME, D'APRES CE RESULTAT LA SUITE DE LA PROCEDURE

////

NNNN N'OUBLIEZ PAS LEN NNNN APRES DERNIERE LIGNE (NOM DU SIGNATAIRE) OU LES /// SI TEXTE CONTINUE HUI FEUILLE SUITE.

VERGEET NIET DE NNNN ACHTER DE LAATSTE REGEL INNAAM VAN DE AFZENDER OF DE /// WANNEER DE TEKST OP DE VOLGENDE BLADZIJDE VERHAAL GAAT

NACH DER LETZTEN ZEILE (NAME DES ABSENDERS) NNNN TIPPEN ODER /// WENN FORTSETZUNGSLAFT BENUTZT WIRD

DO NOT FORGET TO TYPE NNNN AFTER LAST LINE (NAME OF PERSON SIGNING) OR ... IF THE TEXT GOES ON TO A NEW SHEET

NON DIMENTICARE NNNN DOPO L'ULTIMA RIGA (NOME OPPURE /// SE IL TESTO CONTINUA SU ALTRO FOGLIO

GLEM IKKE NNNN EFTER SISTE LINIE (UNDERSKRIVNINGENS NAVN) ELLER /// HVIS TEKSTEN FORTSETTER PA ET ANDET ARK

ΜΗ ΕΞΗΝΑΤΕ ΤΑ NNNN ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΤΕΛΕΥΤΑΙΑ ΓΡΑΜΜΗ ΤΟΥ ΜΗΝΥΜΑΤΟΣ (ΟΝΟΜΑ ΤΟΥ ΑΠΟΣΤΟΛΕΑ) Η ΤΙΣ //// ΕΑΝ ΤΟ ΚΕΙΜΕΝΟ ΣΥΝΕΧΙΖΕΤΑΙ ΣΕ ΆΛΛΗ ΣΕΛΙΔΑ

NCR 881793

BUDGETAIRE 86 RISQUE DE NE PAS SE REVELER MOINS CONTROVERSEE  
 QUE LES PRECEDENTES., LE VICE-PRESIDENT CHRISTOPHERSEN A  
 VIVEMENT CRITIQUE LE CONSEIL DE VOULOIR METTRE EN QUESTION  
 SUR LE PLAN BUDGETAIRE CE QUI AVAIT ETE ACCORDE SUR LE PLAN  
 POLITIQUE VIS-A-VIS DES ETATS ADHERANTS DORS DES  
 NEGOCIATIONS D'ADHESION, D'AUTRE PART, IL CONVIENT DE  
 RAPPELER QUE LA PREMIERE LECTURE EST TRADITIONNELLEMENT  
 L'OCCASION POUR LE CONSEIL DE TRANCER ET DE REDUIRE  
 LES PROPOSITIONS INITIALES TRES SUBSTANTIELLEMENT  
 AFIN DE DONNER AU P.E. L'OCCASION DE JOUER SON ROLE A LUI.

AMITIES

H. PAEMEN

COMEUR

NNNN

NNNN NOUBLIEZ PAS LES NNNN APRES DERNIERE LIGNE (NOM DU SIGNATAIRE) OU LES /// SI TEXTE CONTINUE SUR FEUILLE SUITE.

VERGEET NIET DE NNNN ACHTER DE LAATSTE REGEL (NAAM VAN DE AFZENDER) OF DE /// WANNEER DE TEKST OP DE VOLGENDE BLADZIJDE VERDEELD GAAKT.

NACH DER LETZTEN ZEILE (NAME DES ABSENDERS) NNNN TIPPEN ODER /// WENN FORTSETZUNGSBLATT BENUTZT WIRD

DO NOT FORGET TO TYPE NNNN AFTER LAST LINE (NAME OF PERSON SIGNING) OR /// IF THE TEXT GOES ON TO A NEW SHEET

NON DIMENTICARE NNNN DOPO L'ULTIMA RIGA (FIRMA) OPPURE /// SE IL TESTO CONTINUA SU ALTRO FOGLIO

GLEM IKKE NNNN EFTER SISTE LINIE (UNDERSKRIVERENS NAVN) ELLER ///, HVIS TEKSTEN FORTSÆTTER PÅ ET ANDET ARK

MΗ ΕΞΗΝΑΤΕ ΤΑ NNNN ΜΕΤΑ ΤΗΝ ΤΕΛΕΥΤΑΙΑ ΕΠΑΜΜΗ ΤΟΥ ΜΗΝΥΜΑΤΟΣ (ΟΝΟΜΑ ΤΟΥ ΑΠΟΣΤΟΛΕΑ) Η ΤΙΕ /// ΕΑΝ ΤΟ ΚΕΙΜΕΝΟ ΣΥΝΕΧΙΖΕΤΑΙ ΣΕ ΆΛλΗ ΣΕΛΙΔΑ